



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 29 novembre 2018

Convocation des conseillers :

le 29 novembre 2018



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 décembre 2018

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Marc Baum, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 5.1.8. Devis - Travaux - rue M. Lentz

Considérant qu'il s'agit d'un devis supplémentaire d'un montant de 15.000 € concernant le renouvellement et la réfection de regards de la rue M. Lentz (pl. Krier - Tesch);

Devis précédent :

35 000 € 02.12.2016 Conseil Communal

Considérant qu'un crédit de 15 000 € est inscrit à l'article 4/520/222100/17316 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 12 voix oui et 6 abstentions**

le devis supplémentaire de 15.000 € concernant le renouvellement et la réfection de regards de la rue M. Lentz (pl. Krier - Tesch).

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2018

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre